

"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".

# L'inFO44



Numéro 74- Fév 2011

## Règles de gestion Rencontre Directeur Général et Organisations Syndicales du 1er février 2011

### Point d'étape ou point final de la discussion sur les règles de gestion ?

Rencontrant l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP le 1<sup>er</sup> février, Philippe PARINI a repris quelques-uns des principes généraux qu'il avait déjà énoncés lors de l'ouverture des discussions et a redit tout le bien qu'il pensait de l'harmonisation par le haut des règles de gestion selon sa théorie du mieux disant, sauf quand ce n'était pas possible !

Le Directeur Général a débuté son propos par la formation des agents des Finances Publiques en considérant, entre autres, qu'il fallait davantage professionnaliser les concours et que l'agent devrait se sentir opérationnel à l'issue de son stage pratique (?).

Il a également acté deux points du futur système de mutations:

- L'affectation à la Résidence Administrative Nationale (voir le [tract n°49](#) publié sur le site FO DGFIP 44 le 23/09/2010),
- Le classement des demandes de mutations pour convenance personnelle à l'ancienneté administrative, tout en considérant qu'une période de convergence était nécessaire et qu'un pastillage serait mis en place pour sauvegarder les possibilités de mutation des agents de la Gestion publique.

**Par contre, il s'est bien gardé d'aborder les revendications toujours non abouties.**

En effet, malgré les questions de **F.O.- DGFIP** sur ces points :

- Il n'a pas tranché sur le droit au retour.
- Il n'a pas évoqué les deux mouvements annuels.

**Il n'a également rien dit sur les régressions constatées lors de la mise en œuvre des règles de vie quotidienne des agents.**

En fait, le Directeur Général souhaitait surtout annoncer que les discussions devaient maintenant se terminer, de préférence fin février 2011, au prétexte que les agents pourraient ainsi s'approprier leurs règles de gestion au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. Cette méthode ressemble étrangement à celle employée lors de la discussion sur les statuts particuliers, où les discussions s'étaient terminées précipitamment afin que les agents s'approprient leurs nouveaux statuts. On attend d'ailleurs toujours de voir comment la DGFIP a favorisé l'appropriation de ces statuts...



Le Syndicat **F.O.-DGFIP** attend des réponses concrètes et positives aux différentes questions posées par l'harmonisation des règles de gestion et il considère que la discussion doit se poursuivre jusqu'à épuisement de l'ensemble des sujets en se donnant le temps nécessaire.

# ÉDITO : MENSONGES ET MANIPULATIONS

Les faits récents m'amènent à me poser une douloureuse question que je souhaite partager avec vous :

## Sommes-nous aujourd'hui devenus à ce point crédule pour ne plus reconnaître le langage mensonger et les effets pervers des manipulations ?

Et pourtant, j'ai tout de même le sentiment que malgré une politique de communication terriblement anesthésiante et porteuse d'une société de plus en plus individualiste, nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience collective, la situation dans la rue devenant de plus en plus explosive.

Mensonges, non-dits, promesses toujours vaines, manipulations abusives conduisent notre société dans un but unique mais aujourd'hui dévoilé :

## Le pouvoir au service de l'ultra libéralisme !

Abasourdis par tant de discours en eaux-troubles qui leur promettent toujours monts et merveilles ou pire encore les culpabilisent, les salariés se réveillent sous le choc des affaires qui se multiplient, des trahisons de ceux qui justement parlent au nom de la transparence.

**Quelques exemples** : dans une transaction financière, une lettre perdue puis retrouvée, une légion d'honneur... pour un emploi. Une circulaire que personne n'a écrite ... et que l'on retire. Par contre, on passe au forceps la loi sur la réforme des retraites, pourtant rejetée par plus de 70 % de la population car elle porte atteinte aux droits acquis, mais surtout parce qu'elle apparaît comme injuste et discriminante. Pourtant certains sont prêts à l'amender à la marge, présentant déjà le résultat de leurs manipulations et de leurs compromissions comme une victoire, sauf que ces apprentis sorciers sont par ailleurs bénéficiaires de la loi sur la représentativité syndicale.

Le malaise est désormais bien palpable et la prise de conscience enfin collective, alimentent la colère du peuple. L'ignorer ou ne pas en tenir compte est à la hauteur du mépris dont il se sent victime !

Combien de temps encore, allons-nous supporter que les « Élités » qui édictent les règles de la société de demain ne satisfassent seulement leurs propres ambitions de pouvoir quitte à sacrifier les salariés !

Combien de temps encore nous feront-ils fermer les yeux alors que, dans la rue, cette France qui, hier encore, se battait pour une vraie solidarité, voit s'installer une charité de plus en plus choquante !

Encore une fois, je le répète, sommes-nous devenus à ce point fous pour ne plus reconnaître ceux qui portent encore les vraies revendications, c'est-à-dire celles qui servent les intérêts des salariés ?

Rallions nous à ceux qui affirment une position claire et qui ne la changeront pas sous l'effet d'une trop forte pression médiatique.



**« Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait »,  
c'est ce que répète Jean-Claude MAILLY pour FO.**

Alors, avec lui, continuons d'exiger :

- L'abrogation du projet de loi sur les retraites ;
- La suppression du bouclier fiscal ;
- L'arrêt de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Défendons et rejoignons FO, syndicat libre et indépendant, qui reste attaché à une ligne de conduite qui n'est pas évolutive au gré de l'intérêt individuel ou d'un groupe identifié.

Jean-Claude Borel - Secrétaire général FO

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

### **Permanences**

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

**FO**  
la force syndicale  
**DGFIP**